

# Point « Carrière » Séniors

> Outil de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, adapté à toutes les entreprises, quels que soient le secteur d'activité et le nombre de salariés



## En pratique

Tout salarié, de 45 ans et plus, ayant au moins deux ans d'ancienneté

### Durée :

15 heures sur 1 mois  
Entretiens par demi-journée  
Face à face pédagogique

**Renouvelable tous les 5 ans**

## CONTACTS

### Montivilliers :

#### **Marilyne HOULLIER**

Tél : 02 32 79 65 62

Fax : 02 35 30 53 78

[mhoullier@ccicaux-formation.com](mailto:mhoullier@ccicaux-formation.com)

### Lillebonne/Fécamp :

#### **Eric LOMBARD**

Tél : 02 35 39 58 91

Fax : 02 35 10 58 52

[elombard@ccicaux-formation.com](mailto:elombard@ccicaux-formation.com)

**LE POINT « CARRIERE »** consiste en l'élaboration en commun d'un diagnostic qui permet :

- Au salarié d'appréhender l'état de ses capacités professionnelles et de ses compétences, pour lui permettre de construire son projet professionnel et de mesurer ses besoins au regard de ce projet professionnel
- A l'employeur de déterminer les besoins et les objectifs de professionnalisation de ce dernier, dans une optique de sécurisation des parcours professionnels
- **Les finalités de l'outil** : Permettre aux salariés d'être acteurs de leur déroulement de carrière et favoriser leur engagement dans le développement de leurs compétences et de leur qualification, et leur donner des outils susceptibles de les aider dans la construction de leur parcours professionnel

## DEROULEMENT ET PROGRAMME

**analyse approfondie de la situation de travail qui servira de fil conducteur au déroulement de la prestation**

*Phase d'analyse - utilisation du passeport formation (2 ½ journée):*

- Les capacités professionnelles au regard d'un niveau de qualification
- Les formations et les diplômes
- Les savoir-faire résultant du parcours professionnel
- Les aptitudes, les savoir-être

*Phase de repérage du projet (2 ½ journée) :*

- Les capacités du salarié à évoluer, au regard des besoins, existants ou prévisibles, en qualification ou en compétences recensés dans son environnement professionnel interne ou externe et de son souhait de maîtriser l'évolution de son parcours professionnel

*Phase de conclusion (1/2 journée) :*

- Préparation et restitution de la synthèse au salarié
- Synthèse du Point « Carrière » avec l'encadrant- mise en place du plan d'action associé au projet professionnel (formation, mobilité...)

*Phase de suivi de la mise en place du projet professionnel (entretiens, contacts téléphoniques, mails) 2heures*

## METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche et outils pratiques pour faire un point sur ses compétences et anticiper son avenir professionnel

Accompagnement individualisé favorisant la réflexion

Remise de supports pédagogiques : fiches d'autodiagnostic, grilles d'analyse...

